

*Au Conseil communal
de et à
1424 Champagne*

Préavis municipal n° 42 (23)

Municipal responsable : J.-D. Tharin.

Demande d'adoption d'un crédit pour la rénovation partielle du refuge communal

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. PRÉAMBULE

Le présent préavis a pour objet la demande d'adoption d'un crédit pour :

- la rénovation de la toiture déficiente du refuge, laquelle a subi des infiltrations à plusieurs reprises et ceci en dépit de réparations
- l'installation d'une fenêtre de toit pour bénéficier d'un espace intérieur plus lumineux
- la mise en place de deux lampes LED, alimentées par une batterie rechargeable
- la récupération des eaux de pluie par les chéneaux d'évacuation de la toiture
- le changement du réservoir d'eau des WC
- le nivellement de l'esplanade à l'entrée du bâtiment en terre et gravats et la correction de la déclivité du talus, pour faciliter l'accès au refuge

Ces travaux rendraient notre refuge plus fonctionnel, plus approprié et plus attractif.

2. DESCRIPTIF DES TRAVAUX

1. Changement du revêtement existant, composé de tuile en carton bitumineux bitume, par une couverture de plaque Eternit Structura type Natura
2. Pose d'un lé de sous-couverture coupe-vent type SIGA Majcoat
3. Remplacement de larmiers et virevents droit
4. Blindage des larmiers et virevents
5. Installation d'une fenêtre de toit type Vélux GPL, dimensions 140/70 cm
6. Modification des chéneaux existants
7. Changement du réservoir des WC et installation de nouveaux raccords
8. Amélioration de la planéité de l'esplanade et diminution de la déclivité du talus par la mise en place de grave GNT stabilisée pour mise en forme.
9. Création de paliers pour un meilleur accès au gîte par la pose de traverses en bois
10. Installation de deux lampes type LED, alimentées par une batterie portable et rechargeable

3. COÛTS

Le montant estimatif de ces travaux se compose de :

Travaux de charpente, de couverture, de ferblanterie yc échafaudage	CHF 33'700
Travaux sanitaire	CHF 1'500
Travaux d'aménagements extérieurs	CHF 22'500
Travaux d'électricité et fournitures	CHF 4'500
Divers et imprévus	CHF 3'800
Total HT	CHF 66'000
TVA 8,1%	CHF 5'346

Total TTC	CHF 71'346
------------------	-------------------

Monsieur Jean-Daniel Tharin, Municipal, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

11. CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHAMPAGNE,

- sur proposition de la Municipalité,
- ayant pris connaissance du préavis municipal n°42 (23),
- ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

- **d'autoriser** la Municipalité à effectuer les travaux pour la rénovation partielle du refuge communal,
- **de lui accorder** dans ce but un crédit de CHF 71'346.-,
- **de financer** ce montant par le recours à un emprunt bancaire,
- **d'amortir** ce montant sur une période de 15 ans, à raison de CHF 4'756.40- par année, dès l'année suivant la clôture du préavis ;

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 2 novembre 2023.


Tout en vous en remerciant d'avance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE :

le syndic :


F. Gagnebin

la secrétaire :


L. Tor Hug